

Intitulé de l'UE	Histoire en ce compris didactique de la discipline (Partie III)
Section(s)	- (4 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Sciences Humaines (Histoire - Géographie - Sciences sociales) - Cycle 1 Bloc 2

Responsable(s)	Heures	Période
Emilie BEYDTS	60	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Histoire - Partie 3	60h	Emilie BEYDTS

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Histoire - Partie 3 : 40h de théorie, 10h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux

Langue d'enseignement
Histoire - Partie 3 : Français

Connaissances et compétences préalables
<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les grands courants pédagogique - Connaître les composantes d'une préparation et d'une leçon d'histoire. - Appliquer la critique historique. - Analyser, critiquer et exploiter des documents historiques.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel

- Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle
 - Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).
- Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement
 - Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - S'appropriier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs de développement durable



Pas de pauvreté

Objectif 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, telle que définie par chaque pays et quelles qu'en soient les formes.



Faim "Zéro"

Objectif 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.
- 2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en oeuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.



Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.

Travail décent et croissance économique

8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.

9 INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



industrie, innovation et infrastructure

Objectif 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

11 VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES



Villes et communautés durables

Objectif 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

- 11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.
- 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Consommation et production responsables

Objectif 12 Établir des modes de consommation et de production durables

- 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

13 MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Objectif 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

- 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.
- 13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.
- 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.

Acquis d'apprentissage spécifiques

- Analyser et exploiter des documents historiques
- S'approprier en les appliquant les contenus, concepts et notions liés à l'histoire
- Adopter une méthode historique en relation avec la chronologie et la critique historique
- Utiliser un vocabulaire précis, spécifique et adapté aux sciences historiques
- Sélectionner et critiquer des sources audiovisuelles pertinentes et fiables
- Expliquer, contextualiser et analyser une peinture historique
- Elaborer une problématique complète et pertinente
- Construire des leçons et des exercices variés sur base des recherches récentes en histoire
- Comprendre la société médiévale et les faits historiques de cette époque avec un regard critique

Contenu de l'AA Histoire - Partie 3

- La critique historique liée aux différents types de documents (textes, icono...)
- La chute de l'Empire romain d'Occident
- Le Haut Moyen Age: introduction à la période, les Mérovingiens, les Carolingiens
- Introduction au Bas Moyen Age

Méthodes d'enseignement

Histoire - Partie 3 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, activités pédagogiques extérieures

Supports

Histoire - Partie 3 : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, Power Point - dossier documentaire

Ressources bibliographiques de l'AA Histoire - Partie 3

Voir syllabus pour les ressources scientifiques

Bruno Boulangé (dir.), *Histoire 3e/6e. Jalons pour mieux comprendre.* de boeck, Bruxelles, 2013

LE GOFF J., *Le Moyen Âge expliqué aux enfants*, Seuil, 2006.

Voir syllabus pour les ouvrages scientifiques.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Histoire - Partie 3 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Histoire - Partie 3 :

Lecture du livre: LE GOFF J., *Le Moyen Âge expliqué aux enfants*, Seuil, 2006.

Examen écrit avec de la théorie et de la pratique dont des analyses de document.

Année académique : 2024 - 2025